

Conférence de Frédéric ISOLETTA

L'arrivée et l'influence du jazz à Paris dans la première moitié du 20^e siècle.

Comment intégrer une expérience artistique et culturelle « en présentiel » (conférence, concert...) au parcours d'acquisition de compétences des élèves ? Quelles stratégies pédagogiques mettre en œuvre avant, pendant et après l'événement pour favoriser l'appropriation, la réflexion et la mémorisation des apprentissages ?

1/ Développement des **compétences orales** à travers des activités pédagogiques liées à la musique.

Exemples de situations pédagogiques communes :

⇒ exposés, guides, podcasts, interviews, débats, jeux de rôle, capsules vidéo, groupes d'expertise...

2/ Développement des **compétences écrites** à travers des activités pédagogiques liées à la musique.

Exemples de situations pédagogiques communes :

⇒ articles, enquêtes, comptes-rendus, critique d'art, résumés, analyses comparées, sketchnotes, cartes mentales, tableaux synthétiques, listes, interviews...

♪ À l'oral comme à l'écrit, différentes **finalités** possibles :

⇒ expression d'une émotion, développement de l'approche sensible, construction argumentaire, acquisition d'un vocabulaire spécifique, développement de la nuance, langage de communication, approche scientifique...

3/ Mémorisation, valorisation et intégration de la musique dans le **carnet de bord**.

Rappel :

« L'élève est invité à construire une documentation personnelle, photographique, filmée ou sonore, qu'il mettra en regard de documents, sources et œuvres de diverses natures, sans négliger les éventuelles implications artistiques de cette forme de pratique de l'histoire des arts. Il est recommandé d'inciter les élèves à tenir un carnet de bord, en particulier dans le cadre du projet, où il rend compte de ses activités et de ses choix. Ce carnet de bord peut être électronique et prendre les formes les plus diverses (blog, web radio, etc.). Il peut intégrer prise de notes, photographies, croquis, enregistrements sonores, etc.

Ce carnet ne se réduit pas à un simple cahier de cours ; il permet d'entraîner l'élève à réunir, avec

un souci de synthèse et de rigueur, des notes de cours, des recherches ou comptes rendus d'expériences personnelles sous des formes diverses, et une sélection de documents pertinents sur les questions traitées en classe. Le carnet de bord n'est pas évalué en tant que tel mais fournit à l'élève le matériau d'exposés ou de dossiers qui pourront être évalués. »

Extrait de *Programme de spécialité d'arts de première et terminale générales*, B.O. spécial n°1 du 22 janvier 2019.

Rappel :

Les critères d'évaluation dans les différentes classes :

Classe de seconde :

Les critères d'évaluation incluent, entre autres, la capacité de l'élève à :

- Utiliser un vocabulaire pertinent lié à un foyer chrono-géographique et à ses enjeux ;
- Utiliser à bon escient un lexique propre à chacun des différents arts ;
- Établir des relations fondées entre des œuvres issues d'un même foyer ;
- Formuler des différences entre plusieurs œuvres ou formes artistiques ayant apparemment le même thème ;
- Maîtriser des repères chronologiques et géographiques pour comprendre une œuvre dans son contexte ;
- Participer à la construction et au développement d'un projet pouvant donner lieu à une présentation ;
- Appréhender les phénomènes artistiques d'aujourd'hui à la lumière de l'évolution des arts, des techniques et des sociétés des siècles passés.

Classe de première et de terminale d'option :

Les critères d'évaluation incluent, entre autres, la capacité de l'élève à :

- Maîtriser des repères culturels, géographiques et chronologiques ;
- Utiliser un vocabulaire technique et formel propre aux différents arts ;
- Construire un propos écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts ;
- Formuler un jugement esthétique et critique argumenté ;
- Réunir et croiser des sources diverses en les hiérarchisant : livres et articles, ressources numériques, etc. ;
- Comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et patrimoniales.

Classe de première et de terminale de spécialité :

Les critères d'évaluation incluent, entre autres, la capacité de l'élève à :

- Maîtriser des repères culturels, géographiques et chronologiques ;
- Utiliser un vocabulaire technique et formel propre aux différents arts ;
- Produire un discours écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts ;

- Formuler un jugement esthétique et critique argumenté ;
- Réunir et croiser des sources diverses en les hiérarchisant : livres et articles, ressources numériques, etc. ;
- Comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et patrimoniales.

Sophie Coda et Sophie Delaunay, professeures et formatrices